L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 29 OCTOBRE 1880. 54me Année.

DUFOUR & LIMET,
Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI. 29 OCTOBRE 1880

Entered at the Post office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

POUR PRÉSIDENT :

WINFIELD SCOTT HANCOCK,

DE LA PENNSYLVANIE.

POUR VICE-PRÉSIDENT :

WILLIAM H. ENGLISH,

DE L'INDIANA.

POUR LES ÉLECTEURS PRÉSIDENTIELS.

L'Etat en général — WALTER FLOWER, d'Orleans T. C. MANNING, de Rapides.
Premier District—C. A. BUTLER, d'Orléans.
Deuxième District - EMILE J. O'BRIEN, d'Orléans.
Troisième District—ALLEN THOMAS, d'Assomption.
Quatrième District—WILLIAM H. JACK, de Natchitoches
Cinquième District. — GEORGE H. ELLIS, d'Union.
Sixième District.—K. A. CROSS d'Est-Feliciana.

POUR LE CONGRÈS.

Premier District—RANDALL L. GIBSON.
Deuxième District—E. JOHN ELLIS.
Troisième District—JOHN S. BILLIU.
Quatrième District. — NEWTON C. BLANCHARD.
Cinquième District—I. FLOYD KING.
Sixième District. — EDWARD W. ROBERTSON.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par H. Stern & Co., au No 35 rue de Chartres bottes, souliers et brodequins.

Par D. E. Murphy sur la Levee au pied de la rue Poydras, marchandises avariées provenant du naufrage du vapeur Florence Meyer.

Marchandises avariées. — Voyez l'annonce d'encan de D. E. Murphy.

Choux! choux! choux. Voyez l'annonce d'encan de D. E. Murphy.

Poêlons, Jouets. Voir l'annonce d'encan de D. E. Murphy.

Continuation de la vente du stock de faïence et de verrerie. La vente du stock de faïence et de verrerie du magasin No 48 rue de Chartres, entre rues Dumaine et Bienville, commencera hier par l'entremise de J. V. Gourdan, encanteur, cela reprise ce matin à 10 heures et les jours suivants à la même heure jusqu'à l'écoulement complet des marchandises.

Meeting dans le Neuvieme Ward.

Déclaration du colonel Collins.

Les évènements se pressent en ce moment et, presque à la veille d'une élection présidentielle, on est assez naturellement disposé à s'occuper des faits qui peuvent avoir une action prédominante sur la politique générale du pays. L'affaire de la lettre de Garfield relative à l'introduction du travail chinois, pour la conservation et le plus grand intérêt des manufactures américaines, est un fait de ce genre, mais bien qu'il puisse peser d'un poids immense dans la balance électorale qui sera mise en opération le 2 novembre très prochain, il ne peut cependant nous faire passer sous silence l'importance d'un meeting véritablement démocratique qui a eu lieu mardi soir, 26 du courant, dans le neuvième ward, rue Dauphine, près la rue Elmire, sous la présidence de M. Ferdinand Dudenhefer.

Là aussi on a fait la part qui revenait de droit au ticket présidentiel voté avec tant d'enthousiasme à la Convention de Cincinnati, et ce point du programme avait été confié au juge S. N. Smith qui l'a traité avec la verve pittoresque qui le distingue. Le juge Smith a beaucoup d'esprit et il a le talent très précieux de se mettre à la portée de tous ses auditeurs en traitant son sujet d'une manière lucide et tout à fait populaire. On a beaucoup ri lorsqu'il a représenté Garfield comme un conducteur de bateau de canal, comme un prêcheur, un soldat, et enfin comme un représentant congressionnel.

Le juge Smith a insisté sur la lettre que Garfield ne peut détruire aujourd'hui que par le parjure en niant qu'il l'ait écrite, et a dit que l'adoption des principes de Garfield sur le travail signifiait la famine pour les classes laborieuses et une journée de 40 cents pour les ouvriers habiles qui gagnent aujourd'hui trois ou quatre piastres par jour.

Après ce discours, l'honorable juge Marr a pris la parole et a rappelé la dette que la législature avait contractée envers Garfield, à l'époque où il vint ici comme un homme d'Etat visiteur, et plus tard par son vote en qualité de membre de la commission électorale. Dans ces deux occasions Garfield contribua de ses efforts, de ses lumières, et de sa déplorable habileté, à l'annulation des votes démocratiques de la Louisiane. Mais laissons bien vite ce sujet qui avait été lumineusement et si drolatiquement traité par le juge Smith, l'honorable ex-juge de la Cour Suprême arrive à nos affaires locales qui étaient évidemment la véritable raison de la convocation du meeting et qui absorbent si profondément l'attention des bons citoyens de la ville. Il a dit qu'il déplorait beaucoup la division du parti mais qu'il se console toutefois à la pensée que cette division ne peut avoir et n'aura aucune influence sur les votes de ward dans les élections présidentielles et congressionnelles. En effet, ajoute-t-il, soit que les citoyens votent pour le ticket régulier, soit qu'ils votent pour le ticket du peuple, les candidats du parti national démocratique pour la présidence et la vice-présidence des Etats-Unis n'en souffriront pas. Ils n'en perdront pas un seul vote. M. Marr a fait l'historique de "l'association démocratique du peuple" et en a comparé les candidats à ceux de l'opposition, sur lesquels ils l'emportent par leurs bonnes intentions, leur esprit de civisme et de justice, leur indépendance de caractère, leur courage et leur dévouement patriotique. Il y en a dans le nombre plusieurs qui ont combattu, en 1874, parmi les braves soulevés contre les bandes stipendiées de Kellogg.

Le temps ne peut être éloigné, a dit en terminant M. Marr, où la Nouvelle-Orléans avec tous ses avantages naturels, deviendra le centre commercial du pays, mais pour hâter ce moment, il faut rétablir dans le gouvernement municipal un système qui lui assure la prépondérance du droit et de l'ordre, et c'est ainsi que l'entendent les candidats de l'association démocratique du peuple.

Des remerciements ont été votés au juge Marr, pour les bons sentiments qu'il avait exprimés dans sa harangue.

M. F. D. Chrétien, s'est borné à présenter des considérations de circonstances locales et c'est bien là en effet ce qui touche et presse le plus. Le ticket démocratique régulier, a-t-il dit, est le résultat d'une combinaison qui avait été faite et même publiée plusieurs semaines avant le meeting de la convention de nomination, et tout ce qu'on a pu dire contre le ticket de l'association démocratique du peuple, c'est qu'il est irrégulier. Mais la premier n'est-il pas plus irrégulier encore? Il fera, si on le désire, la comparaison entre les divers candidats, et il n'aura pas de peine à montrer que ceux de l'association sont les meilleurs. Du tout cas, s'est écrié M. Chrétien, aucun d'eux n'a jamais été mêlé dans les rangs du parti républicain. Le ticket du peuple est pur de toute intrigue; il n'a pas été nommé par une clique, par un *ring* ou par des politiciens. Les candidats du peuple sont tous des hommes d'honneur et éprouvés et l'on peut s'en rapporter à eux. Il espère qu'ils seront tous élus. Ce discours a été couvert d'applaudissements.

M. Henry Renshaw n'a pas été moins habile dans l'appréciation qu'il a faite des candidats du peuple, et il a dit qu'il était heureux de pouvoir féliciter ses auditeurs sur le fait que les districts supérieurs de la ville avaient répondu à leur enthousiasme et que de Carrollton jusqu'aux limites inférieures de la ville la bonne cause faisait tous les jours des progrès rapides. Les candidats choisis par l'Association Démocratique sont tous des hommes d'intégrité et d'honneur, qui n'ont jamais trahi la confiance qu'on avait mise en eux. Ils ne se sont pas montrés seulement sur les champs de bataille de la dernière guerre, mais ils ont combattu encore en 1874 dans les rues de la ville pour renverser un gouvernement odieux. M. Renshaw termine en adressant aux électeurs du 9me ward un éloquent appel en faveur des candidats du peuple, appel auquel les assistants ont répondu chaleureusement.

On a invité alors le col. Joseph Collins, candidat du peuple et actuellement administrateur du département des améliorations, à prendre la parole. M. Collins, en se rendant à cette invitation, a commencé par l'exposé de sa connexion avec l'administration actuelle et a passé en revue les difficultés qu'il avait éprouvées dans l'accomplissement de sa tâche. Il est devenu candidat à la sollicitation de l'association sanitaire, de beaucoup d'hommes d'affaires et avec l'appui libre et indépendant de l'Association Démocratique. On a demandé aux candidats du peuple si, étant élus, ils favoriseraient, pour la taxe, la limite de 10 mills. Il ne voit aucune raison pour laquelle les candidats ne répondraient pas "oui". Comme membre de la convention constitutionnelle, il s'était opposé à cette limite parce qu'il la considérait alors comme insuffisante aux nécessités de la ville, mais après expérience, il est convaincu maintenant que la mesure est juste, et il a signé la constitution, ce qui est pour lui une obligation à laquelle il ne veut pas faillir. Ses précédents au conseil de ville prouvent, du reste, qu'il y a été fidèle et qu'il s'y est conduit comme un partisan de la taxe de 10 mills. Des remerciements ont été votés pour M. Collins que nous avions déjà compté d'avance comme un de nos candidats constitutionnels les plus estimés et les plus populaires. Nous sommes bien aise que ce meeting lui ait fourni l'occasion de faire sa profession de foi sur la principale question de nos affaires locales: cette question comprenant forcément toutes les autres, la profession de foi du col. Collins nous suffit pleinement.

Authenticité reconnue de la lettre chinoise de Garfield.

Hier, le *Démocrat* a reproduit la lettre lithographiée de Garfield pour permettre à ses lecteurs d'en comparer la signature avec deux autres signatures remises à notre confrère par des amis de M. Garfield et qui ont paru, lithographiées aussi, dans le *Démocrat*, juste au dessous de la première. Nous les avons examinées avec attention et nous n'avons rien remarqué d'étrange entre la première et les deux autres, bien que l'une de ces dernières date du 3 décembre 1874 et l'autre du 9 février 1880. Elles se ressemblent toutes les trois d'une manière frappante, et c'est l'impression qu'ont dû éprouver ceux qui les ont vues, à moins qu'ils n'exigent que la ressemblance soit un portrait exact comme le serait par exemple un calque ou la copie de la lettre sur un transparent.

Mais une copie aussi exacte ne prouverait qu'une chose, c'est que la lettre aurait été soustraite et reproduite par ce moyen artificiel d'imitation. Ici, il n'y a pas moyen d'alléguer la fraude. Toute l'écriture est conforme à celle de la signature, et les trois signatures, quand même elles ne se ressemblent pas comme un portrait ressemble à son original, sortent évidemment du même moule, en ce sens qu'elles présentent les mêmes tours, les mêmes inflexions, les mêmes formes, la même inclinaison et le même caractère. Nous dictons tout homme de bonne foi de dire le contraire.

Il est bien entendu, qu'en nous servant de ce langage nous ne voulons pas invoquer la bonne foi d'un républicain, bien qu'il puisse y avoir dans le parti républicain des gens fort recommandables, mais pour faire décider une question pareille on nous accordera bien qu'il ne faut pas la soumettre à la conscience d'hommes ayant la moralité dont Garfield a fait preuve lorsqu'il poussait et servait à l'escamotage des votes de la Louisiane. On nous accordera bien aussi qu'il ne faut pas la soumettre aux hommes qui ont colonisé l'Indiana pour l'élection du 12 octobre et qui colonisent la Floride pour les élections du 2 novembre; aux hommes qui ont intercepté les dépêches télégraphiques annonçant aux Etats du Pacifique la lettre chinoise de Garfield; aux hommes qui ont commis tant de fraudes électorales qu'on peut dire d'eux qu'ils ont tué le système représentatif aux Etats-Unis, car bientôt on n'y votera plus parce qu'on verra que c'est inutile; aux hommes enfin qui ont fait emprisonner un éditeur de journal par cela seul qu'il leur a pris de l'accuser de contrefaçon épistolaire.

Pour en revenir à la lettre de Garfield, nous soutenons qu'elle est bien de lui parce que c'est son écriture connue, parce qu'elle exprime des opinions qu'il a professées en tout temps, et parce qu'à l'époque où il l'a écrite et signée il ne se doutait en aucune manière qu'il put devenir un jour candidat à la présidence des Etats Unis. Mais qu'on ne vienne pas nous dire que la lettre en question a été fabriquée, que l'union des patrons n'a jamais existé et qu'il n'a jamais non plus existé de Morey à qui Garfield ait pu écrire! Des déclarations collectives ont établi tout cela, et la question est résolue. Il ne reste plus aux honnêtes républicains qu'à voter pour Hancock s'ils ne veulent pas être accusés de complicité avec les âmes damnées et les fanatiques de leur parti.

Athénée Louisianais.—Par suite d'une erreur aperçue trop tard, le mot *séance* a été substitué à celui de *séance* sur la carte d'invitation distribuée à l'occasion de la fête littéraire et artistique qui aura lieu dimanche prochain, dans une des salles de M. Grunewald, à midi et demi.

Les personnes qui ont l'intention d'assister à cette petite solennité, sont priées de vouloir bien prendre note de la rectification faite ici.

Le secrétaire perpétuel
ALFRED MERCIER.

Butterick—Nous appelons l'attention des dames sur l'annonce relative à 50,000 catalogues de modes qui sont à distribuer pour rien au dépot de machines à coudre de Peck, 167 rue du Canal.

Jardin Wenger.—A l'établissement en vogue connu sous le nom qui précède, un orchestre de dames berlinoises donne un grand concert tous les soirs. On y entend de bonne musique et on y prend d'excellentes consommations.

Le plus grand assortiment de secrétaires, étagères, caisses à livres, tables de bibliothèque, armoires pour argenterie et porcelaine, places de cheminée et entre fenêtre, side board. Allez au Palais de Meubles de Hubbard, rue Sud-Hemlarte 122.

Quarantaine et Bureau de Santé.—Nous avons oublié d'accuser réception d'une grosse brochure qui nous a été adressée par le Dr Jones, président du Bureau de Santé, et qui contient les lois de la Législature Louisianaise, établissant et réglisant la Quarantaine pour la protection de l'Etat; organisant et définissant les pouvoirs du Bureau de Santé, et relatives à la pratique de la médecine et aux devoirs des sages-femmes, des dentistes et des pharmaciens. Nous trouvons dans la même compilation les règles et réglements du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane et les ordonnances sanitaires de la ville de la Nlle-Orléans, classées et réunies conformément à la résolution du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane du 2 septembre 1880.

Le Dr Jones a eu une bonne idée de réunir toutes ces lois et ordonnances et tous ces réglements dans le même volume, car cela rend très faciles les recherches qu'on est souvent obligé de faire pour avoir des notions positives sur les attributions légales du Bureau de Santé, Bureau devenu dans cet Etat une véritable puissance.

The International Review —Nous avons reçu le N 51 du volume IX de cette Revue pour le mois de novembre 1880 et nous en signalons les principaux articles:

"West Point and the Colored Cadets" par Geo. L. Andrews; "The French Republic and the Jesuits" par E. de Pressensé; "The Muster Vorstellungen" à Munich par T. C. Felton; "The State and the Railroads" par Chas. S. Baker; "Boston Lawers in the Old days" par John T. Morse Jr.; "State Debts and Repudiation" par Robert E. Porter; Contemporary Litterature.

L'*International Reiew* est publiée à New-York par A. S. Barnes & Cie.; John T. Morse Jr. et Henry Cabot Lodge, éditeurs.

GRAND OPERA HOUSE.—Sans le mauvais temps la salle de ce théâtre eut certainement été comble hier soir, car de tous les opéras, le Trouvère est, croyons nous, celui que préfère la population américaine; quoiqu'il en soit, il y avait une fort belle chambrée. Les honneurs de la soirée revidment à Mlles Maurel et Rose-wald qui ont très bien chanté les rôles de Leonora et Azucena. Mlle Maurel a la voix juste et ne perd pas son temps en roulades inutiles; elle se borne à chanter l'opéra comme il est écrit, et mérite pour cela d'être félicitée, car c'est là le défaut capital des cantatrices américaines. Mlle Rose-wald a non-seulement bien chanté le rôle de Leonora, mais elle a fait preuve de talent dramatique.

M. Brignoli a fait de son mieux et a médiocrement chanté le rôle de Manrico. Il est facile de voir qu'il a su chanter, mais sa voix est tellement voilée maintenant qu'il est à peu près temps qu'il cède la place à un autre; il lui reste encore beaucoup de méthode, il est vrai, mais cela ne suffit pas pour plaire au public, et il ne lui faut plus compter sur sa réputation d'il y a vingt ans.

Ce soir, Roméo et Juliette, l'opéra de prédilection de Mlle Abbott.

ACADEMIE DE MUSIQUE.—Il ne vous reste plus que deux jours pour voir la représentation de "Notre Sénateur Allemand" par Gus. Williams qui continue à attirer la foule. C'est un acteur comique de premier ordre et dont vous ne reverrez pas le pareil pendant toute la saison.

Dimanche on donnera "A Child of the State", pièce qui a obtenu un grand succès à New York et dont nous ferons l'analyse dans notre prochain numéro.

La popularité de M. Félix Pyat.

SALLE GRAFFARD, A MENILMONTANT.

L'homme à la "petite balle", le citoyen Pyat, que la *France* a appelé "l'assassin par procuration", devait présider cette réunion publique: mais il ne s'est pas présenté. Grand désappointement des citoyens assemblés dans la salle Graffard. Le citoyen Fauchet, l'organisateur de cette soirée parlante et burlante, ne s'est pas gêné pour lui dire son fait. Il lui a reproché de ne pas avoir tenu sa promesse formelle et de leur avoir laissé faire une dépense de 25f francs sans les prévenir en temps opportun.

Le petit coup de bonnet à l'adresse de Félix Pyat n'est pas du goût des assistants. On crie, on proteste, on fait un vacarme affreux.

Cependant, il faut un président, et le citoyen Allemagne est nommé à une faible majorité, quand il se présente au bureau, des murmures se font entendre.

Mais le citoyen Allemagne a des droits à la présidence, et il les fait valoir immédiatement.

"Citoyens, s'écrie-t-il, je sors du bagne, où j'étais le compagnon de chaîne de l'inique, et si vous croyez que la présidence ne m'est pas due, je suis prêt à me retirer."

—Si! si! bravo!

—Vive Allemagne!

Et les opposants de tout à l'heure joignent leurs transports aux transports de la salle.

Le citoyen Allemagne prend possession de la chaise présidentielle et réclame un silence qu'il ne peut pas obtenir; alors, sévère mais juste, il prie les gens en état d'ivresse de se tenir tranquilles, sans quoi il sera obligé de les faire flanquer à la porte. (Bruyantes applaudissements.)

—A bas les interrupteurs! à la porte les pochards!

—Ce sont des bonapartistes (rires nombreux).

Le premier orateur qui paraît à la tribune revient sur la question Pyat.

"Citoyens, dit-il, avant d'entrer dans la question que je dois traiter, je tiens à discuter le citoyen Félix Pyat des reproches qu'on vient de lui adresser. Le citoyen Fauchet savait très bien qu'il ne présiderait pas cette réunion; il en a été averti à temps; moi même je le lui ai dit: mais rien n'y a fait, il a voulu passer outre."

(Explosion de murmures; le citoyen Fauchet ne paraît pas à son aise).

Il riposte avec véhémence et soutient que Félix Pyat s'était positivement engagé. Il n'a fait connaître son refus que lorsque les affiches étaient imprimées.

"Je fus le voir, dit-il, samedi dernier, au bureau de son journal; il était dans les mêmes dispositions. Mais, déployant une affiche que je tenais à la main, il s'écria tout à coup: —Comment! c'est une réunion publique! Ah! je n'en suis pas alors. Vous comprenez ma situation: je suis en guerre ouverte avec Gambetta; on n'aurait qu'à envoyer des agents de la police et à m'enlever.... Non, non, je n'en suis pas. Je croyais que c'était une réunion privée.

Le citoyen Fauchet ajoute que Félix Pyat a insulté la classe ouvrière.

Il serait difficile de donner une idée du tumulte qui s'élève dans la salle. Les cris, les interpellations, les injures se croisent de toutes parts. C'est une mêlée générale. Cent personnes gesticulent et parlent au milieu du bruit, tout le monde est debout sur les banquettes. On n'entend que quelques voix, assez puissantes pour dominer la tempête.

—C'est une infamie, rétractez vos paroles.

—Félix Pyat n'a pas peur.

—Vive la Commune! (Est-ce la *Commune* journal, ou la Commune gouvernement? on n'en sait rien.)

Enfin, après vingt minutes de charivari, le calme se fait et le président déclare que l'incident est clos; mais, une heure après et alors qu'on n'y pensait plus, le citoyen Deynaud ravive le feu et prononce contre Félix Pyat un petit réquisitoire qu'il termine ainsi:

"Le rédacteur de la *Commune* veut bien accepter la présidence d'une réunion privée, où il n'y a aucun danger, mais il ne veut pas présider une réunion publique, où il peut y en avoir."

Nouvelles protestations, nouvelles clameurs, mais moins furibondes que tout à l'heure. On voit que les paroles du citoyen Deynaud ont porté coup.

Le reste de la séance n'a offert aucun intérêt.

—A force de se démener, cet intrigant de Guibollard a fini par décrocher une place d'inspecteur des "mines" dans un département.

Il y a quelque temps, on l'envoie en tournée, et, à son retour, on lui demande un rapport de son inspection.

Ce rapport était ainsi conçu:

"J'ai examiné avec le plus grand soin les habitants de la ville et de la campagne, et j'ai constaté qu'ils avaient bien fort bonne *mine!*"

Nouvelles Télégraphiques.

Le prétendu compromis.

Paris, 24 octobre—Les bruits persistants d'après lesquels le gouvernement serait entré en négociations avec le Vatican ou avec les évêques pour conclure un compromis sur l'exécution des décrets religieux, sont absolument démentis.

Convocation des chambres.

Paris, 24 octobre—Le *Journal officiel* publiera demain un décret convoquant les chambres pour le 9 novembre.

Angleterre et Irlande.

Londres, 24 octobre.—On télégraphie de Dublin que plusieurs des principaux membres de la Ligue agraire sont accusés de conspiration et que des mandats d'arrestation seront lancés contre eux dans quelques jours.

Comme il est à peu près certain qu'un jury irlandais ne rendrait jamais contre eux un verdict de culpabilité, le gouvernement les fera, dit-on, passer en jugement en Angleterre. S'ils ont affaire à un jury anglais, ils doivent s'attendre à être condamnés, mais il est probable que ce procédé provoquerait un soulèvement général en Irlande. Des troupes sont constamment envoyées en Irlande. On craint que des troubles graves n'éclatent lors de l'arrestation des chefs irlandais.

Les poursuites contre la Land League.

Dublin, 24 octobre—On affirme que M. Foster, secrétaire pour l'Irlande, a formulé hier l'accusation régulière de conspiration contre un certain nombre de membres éminents de la Ligue agraire; la demande officielle de leur arrestation sera faite devant les cours au commencement de la semaine. Il y a 15 accusés parmi lesquels MM. C. S. Parnell, J. Bigger, A. O'Connor, J. J. O'Kelly, Alex. O'Sullivan, membre du Parlement, et M. Egan, trésorier de la Ligue agraire. Pendant la semaine qui précédera le commencement du procès, certains changements seront sans doute apportés à cette première liste.

Le *Freemen's Journal* affirme que le gouvernement voit avec regret que les articles de journaux sont visés dans les actes d'accusation.

Grève à Denain.

Lille, 24 octobre—La grève des mineurs de Denain devient générale. Un nombre considérable de troupes sont cantonnées dans les environs pour maintenir l'ordre.

La Commune.—Le journal la *Commune* nous donne une idée de ce que pourrait être le gouvernement de la Commune.

M. Félix Pyat, qui, en qualifiant M. Gambetta de roi, allait avoir proféré la gloire à ceux qui tuent les rois, désignait ainsi l'honorable président de la Chambre aux coups des assassins qu'il voudrait trouver dans le peuple, déclare aujourd'hui qu'il faut démolir le nouvel hôtel de la place de Saint-Georges, la maison de M. Thiers).

Ajoutons que les appels furieux de M. Pyat commencent à trouver de l'écho.

La souscription ayant pour but d'acheter un "revolver d'honneur" à Berezowski fait fanatisme dans un certain milieu dépourvu de tout scrupule.

La *Commune* annonce même qu'un groupe de citoyens du quartier des Grandes-Carrieres se propose de porter Berezowski au conseil municipal de Paris.

Avoir manqué l'empereur de Russie remplace avantageusement, paraît-il, toutes les connaissances nécessaires à un conseiller municipal.

Quand on demandera à Berezowski ce qu'il pense des acquisitions d'immeubles, des constructions des baux et loyers des bâtiments de la commune, des projets, plans et devis de réparations, le nouvel élu répondra: "Fait ça n'y est pas."

Un coup de pistolet raté donne la science du budget, apprend à traiter les questions d'instruction publique, les questions de voirie, les questions d'assistance publique: on sait désormais dévirer à propos les autorisations d'emprunter, d'acquérir, d'échanger, d'aliéner, de plaider et de transiger.

On devrait conséquemment pour examiner les tarifs et réglements de perception des revenus communaux.

Autrefois, dans les Pilules du Diable, une ganache tirait un coup de pistolet sur deux amoureux, et était fort étonné de voir un bouquet de fleurs sortir du canon de son arme, ce qui lui inspirait ces trois vers dénués de littérature:

Quoi! c'est un bouquet,
Un bouquet coquet
Qui sort de mon pistolet!

Bérézowski sera bien surpris d'apprendre que son coup de pistolet s'est épanoui en bouquet de fleurs de rhétorique dans les colonnes de la *Commune*, et que ce raté lui donne du coup toutes les connaissances qu'il n'a pas.

L'exécution des Décrets.

A propos de l'exécution des décrets contre les congrégations, M. Rochefort dit nettement que si, en persécutant les moines, on croit satisfaire les intransigeants, l'erreur est grande:

Il y a longtemps que nous avons traité avec le dédain qu'elle mérite, la "prétendue satisfaction donnée à l'opinion publique par le gouvernement qui s'imagine consolider la liberté en forçant les serrures. Il est dit:

"Nous chasserons donc jésuites, quatre capucins, trois bénédictins et un oblat, après quoi nous aurons le droit de répondre aux criailleries de la presse intransigeante: Que voulez-vous de plus?"

Ce que nous voulons de plus—on de moins—c'est qu'on ne joue pas des comédies qui rappellent les *combats à l'hache* des drames des ex Funambules, où, le rideau tombé, les deux adversaires allaient prendre ensemble un bock au café du théâtre. Jamais, si retors que soient nos gouvernants, ils ne feront admettre par la généreuse nation française qu'on a le droit de chasser les capucins uniquement parce qu'ils subventionnent les archevêques et qu'on empiffre les curés. Ce qu'exigent les premiers est stupide et révoltant: on les expulse. Ce qu'enseignent les seconds est révoltant et stupide: on les entretient, on les héberge, on leur fait présider des distributions de prix et on les consulte dans les plus importantes questions politiques.

Cette différence de traitement appliqué à des hommes qui exercent un métier identique bouleverse toutes les notions de la justice et du droit.

Veut-il les abandonner, ces malheureux décrets qu'on agite comme des loques à effrayer les oiseaux! Qu'il les abandonne; mais, en les abandonnant, il est tenu de les remplacer par autre chose de moins arbitraire, d'abord; ensuite, de plus efficace. A cette heure, ne rien faire, après avoir tout promis, c'est s'exposer à se faire outrageusement conspuer par les foules. Le gouvernement est sur la pente qui mène au plus irrémédiable discrédit. Si, avant huit jours, il n'a pas chassé les capucins, avant un mois ce sont les capucins qui le chasseront.

Les prêtres ont déjà démoli trois ou quatre présidents du conseil. Ils ont abattu M. de Freycinet. Les voilà maintenant qui passent à M. Perry. S'ils pouvaient nous extirper encore celui-là, ce serait la première fois que nous aurions compris l'utilité du cergé.

—On assure que le général Garibaldi se rendra à Milan au mois de novembre, pour assister à l'inauguration du monument élevé aux patriotes italiens tués à Mentana:

L'érection de ce monument est une protestation anti-bonapartiste contre la souscription organisée par les réactionnaires de Milan, dans le but d'élever une statue équestre à Napoléon III.

Cette dernière statue ne sera pas érigée, les organisateurs de la souscription n'osant poursuivre un projet contre lequel le sentiment public s'est prononcé avec énergie.

Il est question d'une transformation dans le *Journal des Debats*.

M. Bapst, directeur de ce journal; M. Récipon, l'un de ses principaux actionnaires, et M. Evariste Mangin, ancien rédacteur en chef du "Phare de la Loire," étudient les moyens à employer pour amener le journal à sacrifier au goût du jour,—sans rien modifier à la première et à la seconde pages.

M. Evariste Mangin entreprait alors aux "Débats."

Décédé jeudi, 28 octobre, à une heure vingt minutes de l'après midi, VICTOR PAUL, fils de VICTOR ADÉMA et PAULINE POIRET, à l'âge de 15 mois et 22 jours. Les amis de la famille sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu vendredi après-midi, à 4 heures. Le convoi partira de la résidence de ses parents, 228 rue Calliope, entre Baronne et Dryades.

Décédée, hier, à 2 1/2 heures de l'après midi, Dame J. VIOSCA Jr., née FRANÇOISE ANGÉLA PERCY. Les amis et connaissances des deux familles sont invités à assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, 29 octobre, à 4 heures de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière résidence, No 50 rue de l'Hôpital.

Salle de l'Association Protectrice Mutuelle des Jardiniers.—Les officiers et les membres de cette association sont priés par la présente de se réunir dans leur salle, AUJOURD'HUI, 29 octobre, à 3 heures P. M., pour assister aux funérailles de leur confrère JOHN MULLER.

Par ordre du président,
NICK YUNG.
THEO. REUTHER, Secrétaire.

Sociedad Union Española de Beneficencia Mutua.—Los oficiales y miembros de esta sociedad, se reunirán en el local de costumbre, el LUNES, 1 de Noviembre, á las 3 1/2 de la tarde para asistir á la ceremonia de costumbre en dicho dia.

Por orden de DON TOMAS JORDA.
Presidente.
A. ALVAREZ GALAN, Secretario.
29 oct—3f

OPÉRA FRANÇAIS.

LES souscripteurs à l'opéra français sont respectueusement priés de se réunir DIMANCHE 31 du courant, à midi précis au théâtre de l'Opéra rue Bourbon, dans le but de réorganiser le Club de l'Opéra pour la saison prochaine.

JOHN DAVIS, Agt.

Le bureau de location est ouvert de 10 heures du matin à 3 heures du soir, tous les jours, au magasin de musique de L. Grunewald, rue Bourbon, entre les rues Canal et Commune.
29 oct—

ATTENTION, MESDAMES!

50,000

CATALOGUES de la mode de Butterick pour l'hiver 1880 et 1881 qui viennent d'arriver et qui sont à distribuer pour rien

M H PECK & CO.
Seule agente pour la Louisiane.
29—1

AVIS—Il faut que toutes les dames de la Nlle-Orléans qui ont agence des patrons et modèles de mode de Butterick a été transférée au dépôt de machines à coudre de PECK rue du Canal 167. Catalogues distribués gratis
29 oct—1d

Société de Bienfaisance des Bouchers

Séance générale trimestrielle et élections des officiers et membres de l'administration pour les années 1880 et 1881.—Les officiers et membres de cette société sont priés LUNDI 1 novembre 1880 pour assister à la réunion qui aura lieu au local de cette société, rue Dryades et participer aux élections des officiers et membres de l'administration pour les années 1880 et 1881.

La séance est pour 6 heures p. m. Les membres sont priés d'être ponctuels.

Par ordre du Vice-Président

Les membres qui voudraient concourir comme chefs de la société, sont priés de se faire connaître à M. S. Chanfrau, stalle 108 marché français de 7 heures à 10 heures du matin ou au secrétaire 135 rue Conti.

E. MEYER, Secrétaire. S. CHANFRAU
27 oct—3f

KRUG & Co.,

CHAMPAGNE.

We beg leave to inform our customers that we have received a fresh supply of the article per steamer **Teutonia**, from Liverpool

A. ROCHEREAU & Co.

16 & 18, St. Louis Street.

SOLE AGENTS.

27 oct—3f

POUR LA TOUSSAINT.
ORNEMENTS DE TOMBEAUX.
GRANDE VARIETÉ
A VENDRE

CHEZ LELIÈVRE.

RUE ROYALE, No 171 et 173 RUE BARONNE, No 9, près Canal.

NOUS prions nos amis de ne pas oublier que tous ces articles doivent être vendus à n'importe quel prix avant le premier novembre. Nous les invitons à nous faire leur visite au plus tôt pendant que l'assortiment est au grand complet.
17—1 Au 1er nov.

Ornements pour Tombeaux.

166 .... Rue Royale 166

J. SCHWEITZER

VIENT de recevoir un grand assortiment d'ARTICLES POUR LA TOUSSAINT, tels que couronnes et croix en perles, en porcelaine, en tissu, en fleurs, Medaillons, Vases, Corbeilles, Pensées, Papier Noir glacé, etc., etc., etc. Tous ces articles seront vendus à des prix très modérés. Les ordres de la ville et de la campagne seront exécutés avec soin et dans le plus bref délai.
13 oct au 31

LA TOUSSAINT:
Mme C. OLBERDING,
195 ..... Rue Royale 195
Entre St Louis et Toulouse.

VIENT de recevoir de Paris un grand assortiment de **Fleurs Artificielles et Couronnes.** Les plus belles Pensées à 10 et 15 cts la douzaine Morning Glories, 3 douzaines pour 10 cts, grands Bouquets à 25 cents et une variété d'autres Fleurs artificielles, le tout à des prix réduits
15 oct au 31

JOS. BRANDNER,

Marchand-Tailleur.

34 ..... **RUE BOURBON** 34

A constamment en magasin un bel assortiment de DRAPS CASIMIRS et étoffes à gilets.
26oct—3m

SATIN MERVEILLEUX.

SATIN DE LYON.

SURAH.

Pluches simples et à dessins,

ETC., ETC., ETC.,

Un assortiment très complet des articles ci-dessus provenant des plus célèbres fabriques de Lyon, vient d'être reçu.

D. H. HOLMES,

145 RUE DU CANAL.

21 oct—7t, PP.

EPIZOOTIE.

Un préventif infaillible pour le

DISTEMPER,

sera obtenu en s'adressant à

ED. NEUMANN,
Pharmacien chimiste,
Coin des rues Bourbon et de la Douane.
22 oct—f

Avis aux consommateurs de Coke.
Bureaux de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.
Nouvelle-Orléans, 24 octobre 1880.

LES consommateurs de COKE demeurant dans des rues non pavées sont priés d'enlever leur approvisionnement d'hiver pendant que les rues sont en bon état pour éviter les retards dans la livraison qui ont lieu plus tard alors que ces rues deviennent impraticables.

V. VALLOIS,
24 oct—10f Secrétaire.

Charbon. Charbon.

COAL PITTSBURG — pour usage de famille.
CANNEL DE LA VIRGINIE — pour usage de famille.
ANTHRACITE — en gros morceaux pour fonderie
ANTHRACITE — en petite morceaux pour repasserie et familles
ANTHRACITE — en morceaux pour brûler dans des poêles
ANTHRACITE — en morceaux (chesnute) pour brûler dans des poêles.

Le tout vendu aux plus bas prix du marché par
W. G. COYLE & CO.,
53 rue Carondelet.
27 oct—1m

No 1 1/4 RUE BOURBON,

(A une porte de la rue du Canal.)

Ce SALON bien connu et populaire vient d'être agrandi et restauré, ce qui le met, sans nul doute, au nombre des plus élégantes et des plus attrayantes

BARS DE LA VILLE,

Ses beautés de décors en tapisserie, moulures, peintures, etc., sont l'œuvre de M. Richard Vanloo, de cette ville. Les

VINS ET LIQUEURS,

des mêmes qualités et des mêmes marques que ceux que je vends depuis des années, y seront débités.

28 oct—3f CHAS. LACOUME, Propriétaire.

LIVERPOOL and LONDON and GLOBE INSURANCE COMPANY.

Département du Sud.

Bureau coin Carondelet et Gravier.

Le capital de cette Compagnie est de DIX MILLIONS DE DOLLARS, auquel doit s'ajouter la responsabilité illimitée des propriétaires.

Actif provenant des incendies

A l'exclusion du capital payé	$ 9,661,426 21
Capital payé	1,228,200 00
Total de l'actif provenant des incendies	$11,189,626 21
Passif pour les incendies	3,944,358 22
Constituant l'excédent par les primes de polices	$ 7,165 267 99

Pertes par l'incendie de Chicago, en 1871 ..... $3,239,091
Pertes par l'incendie de Boston, en 1872 1,429,729

On sollicite des assurances pour risques de toute sorte. Le Bureau des Directeurs est pleinement autorisé à régler et payer toutes les pertes survenant en cette ville, ce qui place la Compagnie sur un pied d'égalité avec les compagnies locales opérant en vertu de chartes confédérées par les lois de l'Etat.

Bureau de Directeurs.

J. F. S. HROEDER, Esq., Chairman de la maison Legendre Christ & Co.
NEWTON BUCKNER, Esq., de la maison Buckner & Co.
PERRY NUGENT, Esq., de la maison Nugent & Fallonde.
PETER ANDERSON, Esq., de la maison Anderson & Simpson.
HENRY RODEN, Secrétaire Résident.
JULES P. ROUX, Assistant Secrétaire Résident.

Nlle Orléans, 20 octobre 1880. 24 oct—6m

SCHILLING.

**